



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARCANGUES
DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 JUILLET 2024**

Le Conseil d'administration s'est réuni le quatre du mois de juillet deux mil vingt-quatre à 16h heures.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Président,

Etaient présents : Mme HARAN Corinne, M. MAISTERRENA Didier, Mme DUCOURNAU Marcelle, Mme DACHARY Sylvie, Mme BONNARDET Marlène, Mme Marie-Christine CAZAUX, Mme THOMAS Nélize, membres élus.

: Mme OURKHIA Annette, Mme HIRIBARREN Marie M. SAMARAN Max, Mme MEILLEURAT Martine, membres nommés.

Secrétaire de séance : Didier MAISTERRENA

Absents excusés :

Mme GRACIET Danièle

Mme FAVRE Nathalie

M. AGUERRE Roger

Mme SALABERRY PICOT Victoire

Mme ALDASORO Sylvie ayant donné pouvoir à Mme DUCOURNAU Marcelle

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : 28 juin 2024

Nombre de membres présents : 12

Date d'affichage : 28 juin 2024

Nombre de membres ayant pris part au vote : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 2024/21

Service EHPAD : Décision modificative n°1 AJUSTEMENT DES RECETTES ET DES DEPENSES 2024

SECTION D'EXPLOITATION

M. le Président explique qu'il convient de modifier le budget alloué 2024 de l'EHPAD compte tenu des actualisations des dotations versées par l'ARS :

Section « soins »

La notification budgétaire 2024, N°1 reçu le 21 juin 2024 permet un ajustement des recettes et des dépenses prévues à l'EPRD 2024.

Monsieur le Président demande au Conseil d'administration de valider cette décision modificative, détaillée ci-dessous.

RECETTES D'EXPLOITATION	DIMINUTION DE CREDIT	AUGMENTATION DE CREDIT
735111 : EHPAD dotation soins		44 841.00 €
TOTAL R 017 : groupe 1 : produits de la tarification		
TOTAL		44 841.00 €

DEPENSES D'EXPLOITATION	DIMINUTION DE CREDIT	AUGMENTATION DE CREDIT
6331 : Versement mobilité		7 473.00 €
64111 : Rémunération principale		20 368 €
641385 : Majoration horaire pour travail de nuit		5 000 €
641585 : Majoration horaires pour travail de nuit		5 000 €
TOTAL D012 : groupe 2: dépenses afférentes au personnel		
61561 : Informatique		7 000 €
TOTAL D016 : groupe 3: dépenses afférentes à la structure		
TOTAL		44 841 €

Après avoir entendu les explications, le Conseil d'administration :

VALIDE la décision modificative ci-dessus détaillée

AUTORISE Monsieur le Président à réaliser les opérations administratives, comptables et budgétaires correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
64200 ARCANGUES

Philippe ECHEVERRIA

Le secrétaire de séance,



Didier MAISTERRENA